50. Commission des Concours Provinciaux : MM. L. Beaubien, Joly, Massue, Benoit, De-Blois, Browning, Sommerville et Cochrane.

60. Commission des Finances: MM. U. Archambault et Browning.

70. Commisson des Rapports et Publications : MM. Marsan, Benoit et Massüe.

80. Commission de Colonisation: MM. De-Blois, L. Archambault et Hon. Beaubien.

Lecture d'une lettre du collége St. Francis, Richmond, demandant de l'aide pour fonder une école d'agriculture pour la population anglaise des cantons de l'Est.

M. Beaubien, secondé par M. U. Archam bault, fait motion que les pétitions du collège de Lennoxville et celle du collége St. Francis, demandant toutes deux un octroi pour l'établissement d'une école d'agriculture, soient référées à un Comité composé de MM. Benoit, Browning, Tassé et Joly, avec instruction de faire rapport à la prochaine session du Conseil (Adopté).

M. Beaubien, secondé par M. Tassé propose: Que M. le Président soit prié de s'aboucher avec le Comité des finances du Conseil de Ville de Montréal, pour s'assurer si l'offre de \$25,000 pour l'érection des bâtisses permanentes est sans condition, quant à la localité sur laquelle ces bâtisses seront érigées, et que ces messieurs soient encore chargés d'acheter sur le terrain no. 2 au moins vingt arpents ou de recevoir du gouvernement local le terrrain no. 3 suivant la réponse qu'ils auront du Conseil de Ville et du gouvernement, et que tous les pouvoirs nécessaires leur soient donnés pour toutes ces transactions. (Accordé).

Mr. Marsan, secondé par Mr. Gaudet, propose: Qu'il soit accordé aux directeurs de l'Ecole d'Agriculture de l'Assomption de suspendre le cours pour cet été pendant un mois et demi pour permettre l'achèvement des bâtisses de l'Ecole d'Agriculture, (Accordé).

Mr. Marsan propose : Que tout élève boursier qui, pour cause d'insubordination ou de mauvaise conduite, ou de lui-même, sans motifs plausibles, sortira d'une Ecole d'Agriculture avant l'expiration d'un trimestre soit privé des bénifices de sa bourse pour tout le temps écoulé depuis le commencement de ce trimestre. (Réfèré au comité d'enseignement agricole).

Résolu: Que le conseil prie respectueusement M. le Commissaire d'Agriculture et des Travaux Publics, de prendre des mesures à la prochaine session du Parlement Local, pour faire résigner les membres du Conseil, qui, sans raisons suffisantes et plausibles, auront manqué d'assister aux séances du Conseil pendant un an ou un temps à être fixé par l'Hon. Commissaire de l'Agriculture et des Travaux Publics.

Mr. L. Beaubien, au nom de Mr. Browing qui a été obligé de s'absenter, présente la requête suivante :

Les éleveurs d'animaux de la race " Ayrshire "demande au Conseil de vouloir bien leur accorder la même assistance pour établir un " Ayrshire Herd Book," que la chambre d'Agriculture du Haut-Canada a accordé pour l'établissement d'un " Short-Horn Herd Book," en permettant au Secrétaire du Conseil de tenir un régistre, d'y faire les entrées des pedegrees divers. Les éleveurs d'Ayrshire promettent de soulager le conseil de tout trouble, en choisissant parmi eux un comité spécial chargé d'examiner ces différents " pedegrees " avant de les entrer dans le Registre. Chaque entrée ainsi faite serait accompagnée d'un honoraire de 50 cts. qui serait payé au Secrétaire. (Accordé).

Mr. Beaubien, secondé par le Révd. M. F. Pilote, propose: Qu'une subvention annuelle de \$ 1,000 soit accordée à la Semaine Agricole, pourvû que le rédacteur ou propriétaire s'engage à publier gratuitement les procédés, les annonces et règlements du Conseil d'Agriculture; M. Barnard demeurant le Rédacteur de cette feuille, étant prié de donner, de temps en temps, des lectures sur l'agriculture dans les différents comtés de cette Province. Le ournal devra conserver le même format et le même nombre de pages qu'actuellement. (Ac

Cette résolution est envoyée, à MM. Duvernay, frères, avec demande de faire savoir au Conseil s'ils acceptent les conditions qui y sont énoncées et le Conseil s'ajourne à demain à 94 heures.

VENDREDI; 3 JUIN.

Présents: MM. Joly, Massüe, Beaubien, Benoit, DeBlois, Sommerville et Tassé; le quorum étant complet.

Mr. Tassé, secondé par Mr. Beaubien, propose : Qu'après avoir entendu les représentations de Mr. Barnard, au nom de MM. Duvernay, frères, le Conseil d'Agriculture décide que les \$ 1,000 offerts hier, par la résolution précédente, n'obligent pas MM. Duvernay, frères, à publier la Semaine Agricole que jusqu'en Novembre prochain, de manière à compléter l'année de publication. Adopté sur division, M. Sommerville vôtant contre.

Et le conseil s'ajourne,

(Par ordre,) GEORGES LECLÈRE. Secrétaire, C. A. P. Q. Nourriture des bestiaux au vert.

En réponse à quelques uns de nos correspondants qui nous ont demandé des renseignements au sujet de la nourriture des bestiaux à l'étable pendant l'été, nous reproduisons l'excellent travail de Mathieu de Dombasle qui suit.

C'est ordinairement dans le courant de Juin qu'on peut commencer à mettre le bétail à la nourriture verte. Le seigle d'automne, le trèfle incarnat, etc., sont les premières récoltes sur lesquelles on puisse compter pour mettre les animaux à ce rêgime. Viennent ensuite le trèfle, les vesces, etc. Pour les récoltes qui se coupent plusieurs fois, et spécialement pour la luzerne, (1) on doit toujours commencer le fauchage de très-bonne heure, c'est-à-dire, aussitôt que les plantes ont 12 à 15 pouces de hauteur. Si l'on n'a pas eu cette précaution, les premières places fauchées ne seront pas encore assez avancées, lorsque le reste de la première coupe commencera à être trop dur, c'est-à-dire, vers la fin de Juin, et l'on éprouvera alors un grand embarras pour continuer la nourriture au vert, à moins qu'on n'ait d'autres récoltes, par exemple des vesces, pour suppléer pendant l'intervalle des deux coupes.

Par le même motif, on peut aussi faire paturer par des moutons, jusqu'au milieu ou jusqu'à la fin de Mai, une petite portion de luzerne ou de trefle, afin que, la pousse de ces plantes étant ainsi retardée, on les obtienne prêtes à être fauchées, dans l'intervalle des deux coupes des plantes abandonnées à leur libre végéta-

tion.

Rien n'est plus important, dans une exploitation rurale, que d'adopter la methode de nourrir le gros bétail à l'étable pendant tout l'été, et par conséquent d'arranger les choses de manière à avoir, successivement et sans interruption, des récoltes à faucher en vert. Cette importance ne vient pas seulement de ce qu'on peut, par cette méthode, nourrir le bétail avec le produit d'une bien moindre étendue de terrain que lorsqu'on l'entretient à la pâture, mais aussi de ce que les bêtes se maintiennent en bien meilleur état qu'on ne peut le faire ordinairement en les nourrissant à la pâture et surtout à la vaine pâture; et principalement aussi de ce qué l'entretien du bétail à l'étable est, dans presque tous les cas, le seul moyen d'obtenir une quantité de fu-

⁽¹⁾ Nous n'avons pu établir d'une manière positive si la luzerne réussit dans ce pays. Nous espérons que ceux qui en ont fait l'essai voudront bien nous en entretenir. [Red. S. A.]